



LIAISONS 66

journal de l'Union Syndicale Retraités

L'USR CGT 66 (Union Syndicale des Retraités des P.O.) est adhérente de l'UCR
L'UCR, l'Union Confédérale des Retraités est l'organisation spécifique de la confédération pour l'activité syndicale en direction des retraités, des préretraités, des veufs, des veuves et des chômeurs âgés. L'UCR-CGT se fixe pour mission de défendre les intérêts des retraités, mais elle



Indignation, colère, le poing levé !!

L'année 2015 a démarré tristement par l'atroce assassinat des journalistes, dessinateurs de « Charlie Hebdo » de policiers, de personnes innocentes.

Le 7 Janvier 2015 restera une date historique, comme une tentative d'étouffer la liberté d'expression, la liberté de pensée. La population s'est levée face à cette ignominie, le crayon face aux armes, mais cet élan populaire ne doit pas être sans lendemain, car les extrémistes, les racistes de tous bords ne sont pas morts. Ce qui vient de se passer, c'est le résultat de la violence générée par les politiques libérales qui font de plus en plus d'exclus, jetant des millions de gens dans la pauvreté. Le système économique capitaliste est en guerre avec la vie sur terre.

L'argent existe, il ne doit pas servir à l'accumulation de biens pour une poignée de privilégiés et à la spéculation financière.

IL faut résister, agir pour une société plus juste, plus humaine, rejetant l'ostracisme et la haine de l'autre.

Le meilleur argument pour la satisfaction de nos légitimes revendications, c'est l'enjeu climatique. Rebâtir et raviver les économies locales, libérer les peuples de l'influence des monopoles financiers du secteur privé, empêcher l'adoption d'accord de libre échange néfaste (tafta), investir dans les infrastructures publiques (transports en commun, logements sociaux), se réapproprier les services publics essentiels comme l'énergie, l'eau et la santé.

Il nous faut créer un rapport de force pour obtenir la satisfaction de nos légitimes revendications, pour changer la société où l'humain serait au centre des préoccupations, une répartition juste des richesses créées, et respectant la liberté individuelle et collective, la laïcité.

Gérard RIBES

Retraites : pas d'austérité

Mémoire revendicatif des retraités pour 2015

Depuis plusieurs années, les 16 millions de retraités de ce pays, du secteur public comme du privé, constatent que leur situation ne cesse de se dégrader. Ils sont en colère et déterminés à ne pas laisser se poursuivre la dégradation de leur pouvoir d'achat, de leurs droits et garanties en matière de retraite et de protection sociale. Ils présentent aux élus, au niveau national, régional et départemental, un mémoire de leurs revendications.

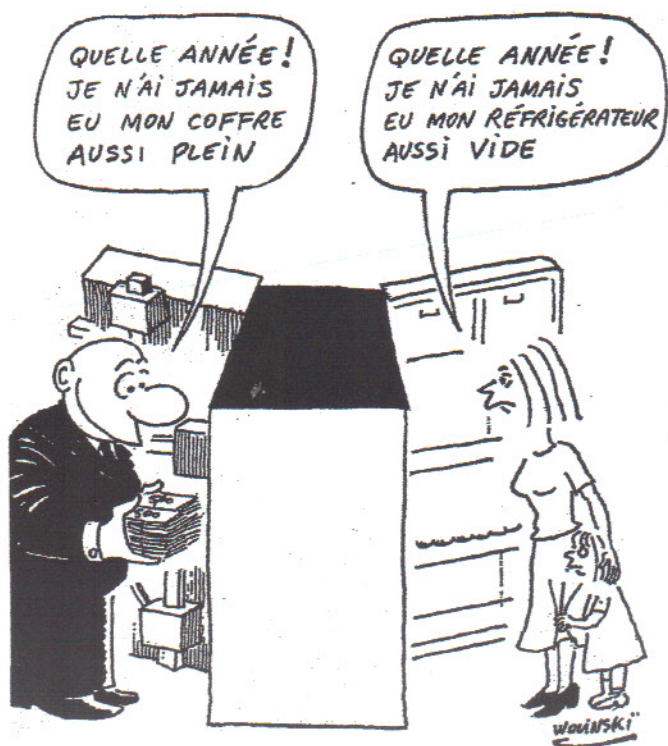
Nous ne pouvons accepter que 10 % des retraités vivent sous le seuil de pauvreté, ni que cette situation s'aggrave encore du fait des politiques d'austérité.

Nous ne pouvons accepter que 7 % des retraités de 60 à 69 ans occupent un emploi en 2012, chiffre qui a doublé depuis 2006. La moitié d'entre eux y sont contraints par le montant insuffisant de leur pension.

Les retraités sont des citoyens à part entière et ont contribué au développement économique et social de ce pays. Ils ne demandent pas la charité, mais la dignité.

En conséquence, ils revendiquent :

- **retour à la revalorisation annuelle** de toutes les pensions et retraites au 1er janvier et le rattrapage des 30 mois sans revalorisation.
- **indexation sur l'évolution des salaires.**
- **retour au droit à la retraite à 60 ans** et à un départ anticipé pour les métiers pénibles ou insalubres.
- **minimum de retraite équivalant au SMIC** pour tout retraité ayant une carrière complète.
- **le rétablissement de la demi-part fiscale** supplémentaire pour tous les parents isolés ayant élevé un enfant et le retour à l'exonération fiscale des majorations familiales de pension pour les retraités ayant eu 3 enfants, sans attendre une véritable réforme fiscale qui garantisse l'égalité entre les citoyens tout en finançant les services publics.
- **maintien et l'amélioration des pensions de réversion** et la suppression des conditions de ressources,
- **la prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité Sociale et donc la suppression de la CASA.** Estimant insuffisante la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, ils revendiquent une augmentation des moyens permettant l'amélioration de la prise en charge, que ce soit à domicile ou en établissement.



CONQUÉRIR LES MOYENS POUR BIEN VIVRE NOS RETRAITES !

VIVRE DIGNEMENT, S'ÉPANOUIR

Après des années de travail, les retraités (ées) aspirent à vivre dignement leur nouvelle vie. Ils doivent pouvoir préserver leur santé, se reposer et s'épanouir dans des conditions telles que le permettent les progrès des sciences et la création de richesses.

L'APPAUVRISSMENT DES RETRAITÉ(E)S

Le décalage entre les revenus des vrais riches et ceux des pauvres ne cessent de croître, touchant particulièrement les catégories les plus défavorisées. Un grand nombre de retraités, et surtout de retraitées sont durement touchés (ées) par les mesures d'austérité. Elles (et ils) sont de plus en plus nombreux à solliciter des aides, à aller aux restaurants du cœur et à ne plus pouvoir se soigner et se loger correctement. Quant à ceux qui touchent des retraites du niveau de leur qualification professionnelle, ils doivent se serrer la ceinture.

LE POUVOIR D'ACHAT RÉDUIT

Les pensions du régime général, des régimes spéciaux et des retraites complémentaires sont bloqués. C'est par manque de recettes que la Sécurité Sociale ne peut plus assurer correctement son rôle, ce qui engendre progressivement un système de type assurantiel abandonnant la solidarité. La fiscalité ampute de plus en plus le pouvoir d'achat des retraités (ées). Les prix des logements et des transports ne cessent de croître.

L'ARGENT EXISTE

L'APPORT DES RETRAITÉ(E)S LES DEVOIRS DE LA SOCIÉTÉ

Par leur travail, les retraités (ées) ont permis les progrès des sciences et la création de richesses. Par leurs cotisations elles et ils ont été solidaires des générations précédentes. Par leurs luttes, elles et ils ont obtenu et maintenu des acquis pour un progrès social pour tous. Leur implication (familiale, associative, bénévolat ...) en fait un des moteurs économique et social de la société. L'importance du rôle qu'ils jouent et de la place qu'ils occupent dans la société exigent qu'ils puissent bénéficier des moyens nécessaires et suffisants pour pouvoir vivre une retraite épanouie, en pouvant se nourrir, se soigner, se loger correctement jusqu'à la fin de leur vie.



Les richesses produites par les salariés, les profits le démontrent, mais sont accaparées à d'autres fins, à l'image du pacte dit de responsabilité : 41 milliards de cadeaux au patronat auxquels s'ajoutent 25 milliards de fraudes aux cotisations sociales, c'est 220 milliards d'aides publiques données aux entreprises, dont 80% vont dans les poches des actionnaires.

OUI AU TIERS PAYANT

Le tiers payant généralisé est une avancée sociale évidente pour répondre aux besoins des patients et lutter contre les inégalités sociales et d'accès aux soins. En pleine crise économique et sociale, il n'est pas admissible que cette mesure soit attaquée. Pour cette raison la CGT condamne le mouvement dans sa forme et invite les médecins à la raison. La CGT réaffirme la nécessité d'une autre organisation du système de santé.

RENFORCER LE SYNDICALISME RETRAITÉ

Pour que les 15 millions de retraités(ées) deviennent une force plus efficace pour gagner sur les revendications. En me syndiquant à l'UCR-CGT, je me donne les moyens d'agir sur ma vie de retraité-e.

DONNONS-NOUS LES MOYENS DE LA MOBILISATION

Les retraités(ées) doivent agir. L'Union Syndicale des Retraités les appelle à poursuivre et à amplifier la mobilisation unitaire. Après les succès de la carte de vœux/pétition en janvier 2014 (plus de 120 000 signataires), la journée nationale d'action du 3 juin 2014 à Paris (plusieurs dizaines de milliers de participants (tes) venus de toute la France), celle du 30 septembre, il faut aller plus loin dans l'élargissement de la mobilisation et l'interpellation des élus.



INVITATION

ASSEMBLEE DES RETRAITES 66

**A 15h
Mardi 24 février 2015
MJC de Thuir 66300**

Venez toutes et tous, syndiqués ou non ! Votre avis nous intéresse.

*Cette assemblée sera clôturée par un pot et une animation fraternels
offerts par l'USR-CGT.*

Pour faciliter l'organisation, merci de vous inscrire
en téléphonant aux numéros suivants :

Raymonde au 06 81 95 37 49 - Gérard au 06 48 99 52 34 - Evelyne 06 89 35 36 68

Mensonge d'état sur la non augmentation des impôts en 2015

MESURES 2015

Modification Des tranches

Il faut ajouter l'augmentation de la décote qui passe à 1135 € (1016 € en 2014) pour une personne seule. La décote est une réduction de l'impôt sur le revenu pour toute personne payant moins de 1135 €. Elle est égale à la différence de la moitié de 1135 € et de la moitié de l'impôt brut. Exemple : je paie 600 € d'impôt, la décote est de $1135/2 - (600/2) = 268$.
Je paierai donc : $600 - 268 = 332$ €

Tranches 2014	Taux d'imposition	Tranches 2015	Taux d'imposition
Jusqu'à 6011 €	0%	Jusqu'à 9690 €	0%
De 6012 à 11991 €	5.5%	De 9691 à 26764 €	14%
De 11992 à 26631 €	14%	De 26765 à 71754 €	30%
De 26632 à 71397 €	30%	De 71755 à 151956 €	41%
De 71398 à 151200 €	41%	Au-delà de 151956 €	45%
Au-delà de 151201 €	45%		